



## Déclaration préalable de la FSU au CDEN du 5 mai 2011.

La préparation de la rentrée scolaire 2011 dans notre département est à l'ordre du jour de ce CDEN. Et la FSU considère que les conditions de cette rentrée seront une nouvelle fois dégradées. Au plan national, depuis 2005, les suppressions de postes d'enseignants se chiffrent à 70500 alors que les effectifs d'élèves ont augmenté sur la même période de 172 400 élèves (de 10 084 800 R 2005 à 10 290 000 R 2011), ce qui place la France en termes d'encadrement dans les plus mauvais élèves des pays de l'OCDE.

À l'école primaire, avec un taux d'encadrement de 5 enseignants pour 100 élèves, selon des chiffres de 2007, la France occupe même le dernier rang des pays classés... Par ailleurs, les chiffres de l'OCDE montrent que c'est en France que la dépense d'éducation par élève du primaire est la plus faible. La Cour des comptes fait le constat d'une sous dotation de 15 % pour l'école primaire, de 5 % pour l'école maternelle par rapport aux pays comparables.

Atteindre le niveau moyen des pays de l'OCDE reviendrait à la création de 37 000 postes d'enseignants dans les écoles.

Ce n'est pas du tout le choix fait par le gouvernement actuel qui persiste dans l'application du dogme de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Le secrétaire d'Etat à la fonction publique, G. Tron, dans une discussion digne du café du commerce, assène que « 18 000 professeurs dans le secteur primaire ne sont pas directement en relation d'enseignement avec les enfants ». 18 000 enseignants fantômes ? Mais, alors, pourquoi, les inspecteurs d'académie ferment-ils 1 500 classes ? Pourquoi suppriment-ils des postes de remplaçants et d'enseignants en RASED intervenant auprès des élèves en difficulté ? Pourquoi la scolarisation des tout petits va-t-elle continuer de chuter à la rentrée prochaine ? Pourquoi les enseignants n'ont-ils plus une formation professionnelle digne de ce nom et ce malgré la publication du rapport Jolion qui met en avant la nécessité de l'améliorer.

Le secrétaire d'état déploie un rideau de fumée pour justifier les 9 000 suppressions de postes dont sera victime l'école primaire à la rentrée prochaine. Il met en cause les Rased, évoque le bon vieux temps des classes où les effectifs étaient de « 35 à 40 élèves ». Cependant, il méconnaît sciemment l'aide spécialisée indispensable des rased pour que tous les enfants trouvent leur place dans l'école. Il se garde bien de dire que dans le bon vieux temps, à peine 20 % d'une classe d'âge obtenait le baccalauréat. C'est plus simple d'annoncer la fin du collège unique comme le préfigurent les nouvelles évaluations en 5<sup>ème</sup> qui vont se traduire par une orientation précoce.

Oui, la réussite de tous à un prix que ce gouvernement ne veut pas payer.

Les conséquences de cette politique sont désastreuses : élèves sans enseignant, enseignant sans remplaçants, heures de classes non assurées, enseignant non formés, précarisés... C'est la fin de la continuité du service public et *peut être* bientôt celle du service public tout court.

Cette dégradation continue est tellement bien intégrée par le ministre de l'Éducation nationale que ce dernier a affirmé que les proviseurs peuvent recruter des remplaçants par Pôle emploi en cas d'absentéisme. En effet, la loi mobilité que nous dénonçons les y autorise. Vous-même, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, face à la situation de déficit en personnels que connaîtra certainement notre département à la rentrée prochaine (68 postes aux concours pour toute l'académie alors que seulement dans l'Oise plus de 150 collègues prennent leur retraite) vous envisagez le recours à des contractuels en lieu et place des remplaçants titulaires qui occuperont les postes vacants. !. Gageons que les reçus-collés aux concours fourniront le bataillon de cette main d'œuvre à bas coût.

Concernant le second degré, le nombre d'élèves scolarisés en collège dans l'académie à la rentrée 2011, augmente de 1763 (dont + 577 dans l'Oise) et la dotation globale sera de moins 10 postes. Comme le montre l'évolution du H/E, dans le département, les effectifs sont en hausse mais les moyens stagnent ! voire même diminuent de 25 heures en collège alors que le % d'HSA augmente,

passant de 9% à 9,3%... La dotation pour les segpa est elle aussi en diminution ( - 7,5 heure). Ainsi, 7 SEGPA de l'Oise ont des effectifs supérieurs à 18 et les effectifs atteignent même 21 élèves dans certaines divisions (5<sup>ème</sup> de Neuilly en Thelle) alors que la marge supérieure annoncée dans la circulaire 2009-060 d'avril 2009 est de 18 élèves par division et recommande même de limiter les effectifs à 16.

Globalement, dans le second degré, nous assistons à une baisse du taux d'encadrement qui induit notamment l'accroissement des classes à effectifs chargés, la réduction des possibilités de création de groupes à faibles effectifs pourtant utiles à la progression d'élèves en difficulté, ou recommandés au regard de la nature de certaines disciplines.

Concernant le premier degré, les évolutions chaque année positives des effectifs scolarisés dans l'Oise ne se sont pas traduites par les créations de postes en conséquence (2007 : 84286 ; 2008 : 84472 ; 2009 : 84862 ; 2010 : 85385 ; 2011 : 85730). Au contraire, la dotation de la rentrée 2011 sera négative : moins 11 postes pour 345 élèves de plus, ce qui conduit une fois de plus à la dégradation du P/E et à l'augmentation du nombre d'élèves par classe (de 23,32 en 2007 à 24,12 en 2011). Le gisement d'efficacité utilisé apparaît très clairement : il consiste en l'augmentation des effectifs moyens par classe.

Ce projet de carte scolaire est marqué par le poids des non ouvertures.

Vos choix en matière de carte scolaire vont une nouvelle fois porter atteinte à la scolarisation précoce en maternelle, à la prise en charge des élèves en difficultés, au remplacement des maîtres et à la formation des enseignants.

Le calendrier des opérations de carte scolaire de plus en plus étiré dans le temps, et même cette année reporté au-delà des opérations électorales, nous interroge sur une volonté certaine de masquer la réalité des mesures sur ces questions très sensibles.

Votre circulaire du 11 avril fait de base élève le seul instrument de préparation de la R 2012 et on peut nourrir quelques inquiétudes sur la fiabilité de cette base. Nous dénonçons la volonté de faire porter sur nos collègues en charge de la direction d'école la responsabilité principale de l'exactitude des prévisions.

En plus des suppressions massives de postes, le Ministère met en œuvre des réformes structurelles profondes qui visent à modifier la nature de l'École et les missions des fonctionnaires qui la servent. Tel le dispositif Eclair, dont la vocation est de se substituer à l'ensemble des dispositifs de l'Éducation Prioritaire, et qui dérègle complètement la gestion des personnels, comme c'est le cas dans le bassin Creillois, par exemple. On assiste à un rétrécissement du périmètre de l'EP, l'essentiel des moyens se concentrant sur quelques établissements au détriment d'une vraie politique ambitieuse de lutte contre tous les échecs scolaires. En collège, le développement de l'environnement numérique de travail s'accompagne de recommandations fortes (cahier de texte numérique, carnet de note numérique) qui risquent, dans un contexte d'autonomie de plus en plus grande des établissements, d'accentuer un pilotage par les seuls résultats.

La situation des élèves dont les parents sont sans papiers nous préoccupe. Leur place est à l'école, entourés de leur famille et la FSU, membre du réseau RESF, milite pour leur régularisation.

**En raison des conditions désastreuses de la rentrée 2011, le SNUipp/FSU a décidé d'un rendez-vous le 18 mai à 14 heures devant le ministère de l'Éducation Nationale.** Cette mobilisation constitue un débouché national incontournable aux mobilisations en cours dans de nombreux départements qui fédèrent enseignants, parents, élus autour des questions de carte scolaire et des suppressions de postes dans les écoles. Et c'est bien cette politique nationale de casse de l'école publique que cette action veut dénoncer.